

# Défendre « Arbres à palabres » – la suite (actualisé 24.2.2021)



**1221 signatures en 10 jours pour le maintien du parc du chemin de la Passerelle et du jardin communautaire « Arbre à Palabres ». Le conseil de Ville refuse à une large majorité le projet d'échange de terrain qui aurait condamné la zone verte du chemin de la Passerelle.**

Voici deux ans déjà qu'une analyse des besoins réalisée par l'Info Quartier avait mis en évidence le manque de zones vertes, de terrain de jeux et de lieux de rencontres. Le nombre de signatures récoltés soit en ligne, soit sur papier proviennent majoritairement du quartier et réaffirment aussi bien la nécessité de maintenir le terrain de la Passerelle que le ras-le-bol face à la pandémie de construction qui affecte cette partie de la Ville.

Pour rappel : un projet du Conseil Municipal prévoyait, suite à la redéfinition d'un accord d'échange de terrains réalisé en 2015 avec le groupe immobilier Vitali, de céder à ce dernier une parcelle immédiatement constructible de 2070m<sup>2</sup> située au chemin de la Passerelle.

L'urgence de construire était telle que les gabarits étaient posés le 2 février déjà par le potentiel constructeur, soit 8 jours avant que le Conseil de Ville se penche sur la question et ...refuse la transaction.

Depuis l'installation du jardin communautaire « Arbre à palabres » sur une partie de la surface et la pose de portails et de panneaux propres à tout jardin public, la zone verte de la Passerelle a peu à peu été utilisée par la population, soit comme terrain de jeu par les enfants, zone récréative pour les écoles, but de promenade pour les personnes âgées, ce qui a rendu le lieu sûr et fréquentable. Cet usage montre – s'il le faut encore – la nécessité de préserver cet espace et de l'aménager. C'est là l'étape suivante.

Dans l'immédiat, un postulat interpartis a été déposé au Conseil de Ville, demandant que la parcelle – encore située en zone à bâtir- soit changée de zone, de façon à devenir de manière pérenne un parc public, aménagé avec la participation des habitant·e·s. Dans l'intervalle, l'usage actuel doit être maintenu, jardin y compris.

Nous rendrons compte ici de l'évolution du projet.

Hier noch ein interessanter Leserbrief von Fabienne Dobler, erschienen im Bieler Tagblatt.

Voici l'article du 25 janvier:

Le Conseil municipal vient de rendre publique son intention de céder le parc du chemin de la Passerelle dans le cadre de contrats passés en 2015 avec l'entreprise immobilière Vitali. Celle-ci va y construire immédiatement des immeubles : le terrain est déjà mesuré avant même que le Conseil de Ville ait discuté de la question. Etrange façon de considérer les droits démocratiques, étrange façon de comprendre l'urgence climatique, étrange façon d'envisager le développement des quartiers.

Le parc du chemin de la Passerelle constitue aujourd'hui le dernier terrain public de Madretsch-Nord, où de nombreuses parcelles privées, magnifiquement arborisées, ont été abandonnées à la spéculation immobilière ces dernières années. Une promenade dans le périmètre Rue de l'Allée- rue des Prés-

Place du Breuil- rue des Pianos et le panorama des nouveaux immeubles – en majorité inoccupés- convaincra les plus sceptiques des effets destructeurs de cette urbanisation démesurée. Et ça continue...

Le jardin communautaire « Arbre à palabres » constitue une belle parcelle de bio-diversité après 7 années de travail et de soins. Et c'est aussi – comme son nom l'indique – un lieu social dans ce quartier qui ne compte aucun point de rencontre naturel et un lieu de formation, par l'échange des savoirs sur le jardinage biologique, pour de nombreuses personnes. Et ... c'est là, sur le chemin de l'école, que les enfants du quartier vont à la maraude.

## **Rapport du Conseil municipal au Conseil de ville**

concernant « Prolongation et modification de droits d'emption conclus entre la Commune municipale de Bienne et les sociétés Vitali's Generation AG / Casa e vita AG / Bielersee Immobilien AG »

### **Signer la Pétition**

lancée par l'association du jardin Arbre à palabres et les riverain.e.s du Parc du chemin de la Passerelle. A signer et à partager de toute urgence !

Pétition en français

Petition en allemand

Contact: [parc.passerelle@gmail.com](mailto:parc.passerelle@gmail.com)

5 février: dépôt de la pétition/ conférence de presse au jardin  
10 février: votation au Conseil de Ville

**Ariane Tonon**, membre de l'association du jardin communautaire

« Arbre à Palabres », riveraine du Parc et Conseillère de  
Ville des Vert.e.s